

la malterie

FORMATION

RÉPONDRE AU 1% ARTISTIQUE

Les 2 et 3 Juillet 2020

Durée

—

2 demi-journées de 3 heures (6 heures).

Lieu

—

La formation se déroulera à distance via l'application de visioconférence « Zoom.us ».

Des liens pour se familiariser avec l'application Zoom :

- Pour utiliser l'application Zoom :
<https://www.youtube.com/watch?v=KSucD56wcVc>
- Pour télécharger l'application Zoom
<https://www.youtube.com/watch?v=5TuNVDclC9w>

Public

—

Artistes plasticiens et/ou collectifs d'artistes professionnels ayant répondu ou non à un appel d'offre «1% artistique».

Pré-requis

—

Avoir une pratique confirmée dans les arts visuels (connaissance des réseaux de diffusion, expérience avérée dans un projet de production, diffusion ou expérimentation artistique dans le champ des arts visuels, etc...).

Matériel requis : un ordinateur et connexion internet.

la malterie

FORMATION

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de comprendre le cadre juridique de la procédure 1% art et de savoir comment l'utiliser pour leurs projets professionnels.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre d'application légal de la procédure du 1%.
- Savoir constituer son dossier de candidature de manière efficace.
- Organiser la réalisation d'un projet artistique dans le cadre d'un 1% artistique.
- Mesurer les incidences sur son activité.
- Identifier les contraintes et les surmonter.

Sanction de formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Modalités d'évaluation

- Une évaluation dite "diagnostique" sera réalisée avant l'inscription pour s'assurer de l'adéquation entre les attentes et les objectifs de la formation proposée.
- Un projet d'application sera réalisé à l'issue de la formation pour vérifier l'atteinte des objectifs de départ.
- Une évaluation dite "à froid" sera réalisée dans le mois suivant la date de fin de formation.

Méthode pédagogique

La formation s'appuiera un partage d'expériences et une mise en situation réelle. Les stagiaires seront invités à prendre connaissance une semaine avant la date de début de formation d'un appel d'offre en cours de validité qui leur sera communiqué par l'intervenante. Cet appel d'offre sera étudié collectivement pendant la formation.

la malterie

FORMATION

Outils pédagogiques

Un support de formation ainsi qu'un document ressource sous format électroniques vous seront remis à l'issue de la formation.

Intervenant

Avec **Katerine Louineau**, plasticienne et membre du CAAP (Comité des Artistes Auteurs Plasticiens). Elle a participé aux discussions pour l'actualisation du décret 1% en 2002 et a réalisé plusieurs œuvres dans le cadre des 1%. Elle participe également aux jurys de Comité 1% en tant que représentante des artistes.

Programme

La formation se déroulera sous la forme d'un workshop organisé autour de la rédaction d'un dossier en réponse à un appel d'offre réel.

Il s'agira de repérer à partir de cas concrets les problèmes éventuels qui se posent, d'en débattre et d'y répondre, soit par des apports d'information, soit par la rédaction de réponses appropriées.

La marche à suivre, les étapes à respecter, le repérage des informations utiles, les pièges à éviter, la constitution du dossier administratif, la conception du projet et sa mise en oeuvre seront progressivement abordés lors de la journée.

La partie administrative et les documents à remplir seront concrètement travaillés à partir de l'utilisation des formulaires actuellement en usage.

Tarifs

Coût de la formation : 210€ TTC

Financement possible par l'AFDAS. Transmettre le dossier avant le 13 juin 2020.

Inscription et informations complémentaires

Le nombre de participants est limité à **6 personnes**.

Élisabeth Bérard, chargée d'information-ressource
ressource@lamalterie.com
06 03 21 89 15